

Camouflez vos lanternes
Le soir du 23 au 25 octobre, la CAMOUFLAGE ABBOU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 47 à 7 h. 54.

METTEZ-VOUS A L'ABRI !
M. Henri Cornard, demeurant 22, rue de la Laiterie, Mme André Bachel, né Lamoureux, domicilié 103, rue du Moulin Toulon, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour circulation pendant les averse.

Un luxe !
Au moment où le rationnement de toutes les denrées ne nous donne que l'indispensable en matière alimentaire, c'est un luxe de mal digérer, et de partir de la table avec un estomac dérangé. Les commandes-elles de prendre chaque soir une tasse de Thé des Familles, afin d'entretenir le juste fonctionnement de l'estomac, de la bile et de l'intestin. Le Thé des Familles est un complément de notre alimentation présente ; c'est grâce à lui que nous sommes capables de résister aux tentations des Laboratoires Modernes, Lyon. Le Thé des Familles, la célèbre tisane aux 18 plantes, est en vente chez votre pharmacien. Visa 494 P. 728.

ENTRE VOISINS
Mme Emilienne Verwee, 33 ans, demeurant 50, rue St-Joseph, est venue déposer une plainte au Commissariat de la commune de Roubaix, contre M. Marguerite Rousset, laquelle lui aurait porté des coups. Enquête.

MAMANS
Desormais, le NUTRI LACTELLA, soudeuse préparée par les Laboratoires Lactella, est destinée aux enfants souffrant de l'intolérance au lait, passera dans la tétine aussi facilement que le lait maternel. Consultez votre docteur. 21154

La Commission de l'Union des Vieux Travailleurs du F.S.T.
La réunion de commission a eu lieu mardi soir, présidée de M. Dorez, délégué régional du front. Les travaux de la commission ont été traités.

Après avoir donné quelques directives sur le fonctionnement des unions des vieux travailleurs la commission a été nommée comme suit :
Président : M. A. Debove ; vice-présidents : C. Poullin ; Marie-Anne Demoi ; secrétaire : Alfred Niffie ; trésorier : Médard Dulhieu ; secrétaire adjoint : Achille Sherpaert ; membres : Teller, Arthur Hebecq, Gustave, Quesnoy, Arthur et Asache.

Le comité prie les vieux travailleurs de bien vouloir se présenter samedi 23 octobre, de 14 à 17 h. à la mairie de Tourcoing, salle des mariages, place de l'Hôtel de Ville, pour les bulletins de demande de pension qui leur ont été données à la sortie de la réunion de samedi dernier.

Ecole Nationale d'Optique et d'Orthoptique de Lille
à la rue Brûle-Maison Inscrits jusqu'à 30 les jours du 14 à 15 h.

La délégation familiale
Les familles dont le soutien a été requis pour travailler en Allemagne et qui sont en possession de la carte de travailleur familial, sont invités à venir retirer le titre de paiement du mois d'octobre aux services annexes de la Mairie, 122 bis, boulevard de l'Égalité, de 14 à 17 h. Les personnes qui n'ont pas encore obtenu ces cartes devant la perception Est (rue St-Jacques) ; celles relevant de la perception Ouest (rue Motte) se présenteront le samedi matin jusque.

Se munir du certificat d'inscription, de pièces d'identité et de la dernière enveloppe reçue du soutien.

Vaccinations et revaccinations
Le maire rappelle à ses administrés que la vaccination antivaricelle est obligatoire au cours de la première année de vie, ainsi que la revaccination au cours de la deuxième et de la vingt et unième années. Des séances de vaccinations et de revaccinations gratuites auront lieu aux endroits suivants et heures désignées ci-dessous :

Pour les personnes habitant le quartier du Blanc-Seau, M. le Docteur Six procédera à leur vaccination au Groupe Municipal du Blanc-Seau, le mardi 28 octobre, de 9 à 11 heures, de 9 à 11 heures, de 9 à 11 heures, de 9 à 11 heures.

Pour les personnes habitant les quartiers de la Croix-Rouge et de la Madeleine, M. le Docteur Defosse et Lefebvre procéderont à leur vaccination à l'école des filles, rue de Metz les mardis 26 octobre, 29 et 30 novembre, de 15 à 16 h.

Pour les autres quartiers, les médecins vaccinateurs se tiendront au Bureau d'Hygiène, 89, rue de Poultrains, aux jours et heures ci-dessous :

Lundi 25 octobre, 8 et 15 nov. Jeudi 28 octobre, 3, 11 et 17 nov. Vendredi 29 oct., 5, 12 et 19 nov. Huit jours après leur vaccination les personnes vaccinées devront se présenter devant les médecins vaccinateurs aux mêmes jours et heures pour la constatation des résultats.

N.B. — Les parents et tuteurs ne

Excusez-moi, dit-elle en se levant, je voulais l'espérer être plus brillante demain. Patrice la sentit lointaine et prit peur.

Quelle tristesse de voir passer derrière tout seul, soupire-t-elle, Ab ! ma chérie, qu'il me tarde de pouvoir fixer la date de notre mariage ! Je vous entoure de tant d'amour pour vous faire oublier tout ce qui est derrière moi, je serais content que vous m'aimiez, votre compagne et votre plus sûr ami.

Avant-hier... Mals n'exagérez rien, Patrice ; je n'ai fait que ce que tout le monde aurait fait à ma place. Aujourd'hui, nous l'avons conduit au cimetière, c'est pourquoi je suis lasse. Le chemin est si mauvais.

Comment, vous avez suivi ce... Vous devez être brisée ! Impatiente et triste, la voix de Patrice n'agissait pas avec son charme habituel, et Claudette en éprouva une sorte de malaise. Il n'était pas à l'unisson de sa chère qui lui paraissait si douce, et qui lui paraissait si sage.

di séances de vêtements et remboursement à la mairie (rés-de-château), de 14 à 15 h. 30.

Comité d'assistance aux prisonniers. — Il y aura permanence ce samedi après-midi, de 14 à 16 h.

Le Ravitaillement
Les feuilles de tickets de rationnement valables du 1er au 26 novembre seront distribuées à la mairie (salle de musique), dans l'ordre suivant :

Lundi 25 octobre. — De 9 h. 30 à 10 h. 30, à 10 h. 30 à 11 h. 30, à 11 h. 30 à 12 h. 30, à 12 h. 30 à 13 h. 30, à 13 h. 30 à 14 h. 30, à 14 h. 30 à 15 h. 30, à 15 h. 30 à 16 h. 30, à 16 h. 30 à 17 h. 30, à 17 h. 30 à 18 h. 30, à 18 h. 30 à 19 h. 30, à 19 h. 30 à 20 h. 30, à 20 h. 30 à 21 h. 30, à 21 h. 30 à 22 h. 30, à 22 h. 30 à 23 h. 30, à 23 h. 30 à 24 h. 30, à 24 h. 30 à 25 h. 30, à 25 h. 30 à 26 h. 30, à 26 h. 30 à 27 h. 30, à 27 h. 30 à 28 h. 30, à 28 h. 30 à 29 h. 30, à 29 h. 30 à 30 h. 30, à 30 h. 30 à 31 h. 30, à 31 h. 30 à 32 h. 30, à 32 h. 30 à 33 h. 30, à 33 h. 30 à 34 h. 30, à 34 h. 30 à 35 h. 30, à 35 h. 30 à 36 h. 30, à 36 h. 30 à 37 h. 30, à 37 h. 30 à 38 h. 30, à 38 h. 30 à 39 h. 30, à 39 h. 30 à 40 h. 30, à 40 h. 30 à 41 h. 30, à 41 h. 30 à 42 h. 30, à 42 h. 30 à 43 h. 30, à 43 h. 30 à 44 h. 30, à 44 h. 30 à 45 h. 30, à 45 h. 30 à 46 h. 30, à 46 h. 30 à 47 h. 30, à 47 h. 30 à 48 h. 30, à 48 h. 30 à 49 h. 30, à 49 h. 30 à 50 h. 30, à 50 h. 30 à 51 h. 30, à 51 h. 30 à 52 h. 30, à 52 h. 30 à 53 h. 30, à 53 h. 30 à 54 h. 30, à 54 h. 30 à 55 h. 30, à 55 h. 30 à 56 h. 30, à 56 h. 30 à 57 h. 30, à 57 h. 30 à 58 h. 30, à 58 h. 30 à 59 h. 30, à 59 h. 30 à 60 h. 30, à 60 h. 30 à 61 h. 30, à 61 h. 30 à 62 h. 30, à 62 h. 30 à 63 h. 30, à 63 h. 30 à 64 h. 30, à 64 h. 30 à 65 h. 30, à 65 h. 30 à 66 h. 30, à 66 h. 30 à 67 h. 30, à 67 h. 30 à 68 h. 30, à 68 h. 30 à 69 h. 30, à 69 h. 30 à 70 h. 30, à 70 h. 30 à 71 h. 30, à 71 h. 30 à 72 h. 30, à 72 h. 30 à 73 h. 30, à 73 h. 30 à 74 h. 30, à 74 h. 30 à 75 h. 30, à 75 h. 30 à 76 h. 30, à 76 h. 30 à 77 h. 30, à 77 h. 30 à 78 h. 30, à 78 h. 30 à 79 h. 30, à 79 h. 30 à 80 h. 30, à 80 h. 30 à 81 h. 30, à 81 h. 30 à 82 h. 30, à 82 h. 30 à 83 h. 30, à 83 h. 30 à 84 h. 30, à 84 h. 30 à 85 h. 30, à 85 h. 30 à 86 h. 30, à 86 h. 30 à 87 h. 30, à 87 h. 30 à 88 h. 30, à 88 h. 30 à 89 h. 30, à 89 h. 30 à 90 h. 30, à 90 h. 30 à 91 h. 30, à 91 h. 30 à 92 h. 30, à 92 h. 30 à 93 h. 30, à 93 h. 30 à 94 h. 30, à 94 h. 30 à 95 h. 30, à 95 h. 30 à 96 h. 30, à 96 h. 30 à 97 h. 30, à 97 h. 30 à 98 h. 30, à 98 h. 30 à 99 h. 30, à 99 h. 30 à 100 h. 30, à 100 h. 30 à 101 h. 30, à 101 h. 30 à 102 h. 30, à 102 h. 30 à 103 h. 30, à 103 h. 30 à 104 h. 30, à 104 h. 30 à 105 h. 30, à 105 h. 30 à 106 h. 30, à 106 h. 30 à 107 h. 30, à 107 h. 30 à 108 h. 30, à 108 h. 30 à 109 h. 30, à 109 h. 30 à 110 h. 30, à 110 h. 30 à 111 h. 30, à 111 h. 30 à 112 h. 30, à 112 h. 30 à 113 h. 30, à 113 h. 30 à 114 h. 30, à 114 h. 30 à 115 h. 30, à 115 h. 30 à 116 h. 30, à 116 h. 30 à 117 h. 30, à 117 h. 30 à 118 h. 30, à 118 h. 30 à 119 h. 30, à 119 h. 30 à 120 h. 30, à 120 h. 30 à 121 h. 30, à 121 h. 30 à 122 h. 30, à 122 h. 30 à 123 h. 30, à 123 h. 30 à 124 h. 30, à 124 h. 30 à 125 h. 30, à 125 h. 30 à 126 h. 30, à 126 h. 30 à 127 h. 30, à 127 h. 30 à 128 h. 30, à 128 h. 30 à 129 h. 30, à 129 h. 30 à 130 h. 30, à 130 h. 30 à 131 h. 30, à 131 h. 30 à 132 h. 30, à 132 h. 30 à 133 h. 30, à 133 h. 30 à 134 h. 30, à 134 h. 30 à 135 h. 30, à 135 h. 30 à 136 h. 30, à 136 h. 30 à 137 h. 30, à 137 h. 30 à 138 h. 30, à 138 h. 30 à 139 h. 30, à 139 h. 30 à 140 h. 30, à 140 h. 30 à 141 h. 30, à 141 h. 30 à 142 h. 30, à 142 h. 30 à 143 h. 30, à 143 h. 30 à 144 h. 30, à 144 h. 30 à 145 h. 30, à 145 h. 30 à 146 h. 30, à 146 h. 30 à 147 h. 30, à 147 h. 30 à 148 h. 30, à 148 h. 30 à 149 h. 30, à 149 h. 30 à 150 h. 30, à 150 h. 30 à 151 h. 30, à 151 h. 30 à 152 h. 30, à 152 h. 30 à 153 h. 30, à 153 h. 30 à 154 h. 30, à 154 h. 30 à 155 h. 30, à 155 h. 30 à 156 h. 30, à 156 h. 30 à 157 h. 30, à 157 h. 30 à 158 h. 30, à 158 h. 30 à 159 h. 30, à 159 h. 30 à 160 h. 30, à 160 h. 30 à 161 h. 30, à 161 h. 30 à 162 h. 30, à 162 h. 30 à 163 h. 30, à 163 h. 30 à 164 h. 30, à 164 h. 30 à 165 h. 30, à 165 h. 30 à 166 h. 30, à 166 h. 30 à 167 h. 30, à 167 h. 30 à 168 h. 30, à 168 h. 30 à 169 h. 30, à 169 h. 30 à 170 h. 30, à 170 h. 30 à 171 h. 30, à 171 h. 30 à 172 h. 30, à 172 h. 30 à 173 h. 30, à 173 h. 30 à 174 h. 30, à 174 h. 30 à 175 h. 30, à 175 h. 30 à 176 h. 30, à 176 h. 30 à 177 h. 30, à 177 h. 30 à 178 h. 30, à 178 h. 30 à 179 h. 30, à 179 h. 30 à 180 h. 30, à 180 h. 30 à 181 h. 30, à 181 h. 30 à 182 h. 30, à 182 h. 30 à 183 h. 30, à 183 h. 30 à 184 h. 30, à 184 h. 30 à 185 h. 30, à 185 h. 30 à 186 h. 30, à 186 h. 30 à 187 h. 30, à 187 h. 30 à 188 h. 30, à 188 h. 30 à 189 h. 30, à 189 h. 30 à 190 h. 30, à 190 h. 30 à 191 h. 30, à 191 h. 30 à 192 h. 30, à 192 h. 30 à 193 h. 30, à 193 h. 30 à 194 h. 30, à 194 h. 30 à 195 h. 30, à 195 h. 30 à 196 h. 30, à 196 h. 30 à 197 h. 30, à 197 h. 30 à 198 h. 30, à 198 h. 30 à 199 h. 30, à 199 h. 30 à 200 h. 30, à 200 h. 30 à 201 h. 30, à 201 h. 30 à 202 h. 30, à 202 h. 30 à 203 h. 30, à 203 h. 30 à 204 h. 30, à 204 h. 30 à 205 h. 30, à 205 h. 30 à 206 h. 30, à 206 h. 30 à 207 h. 30, à 207 h. 30 à 208 h. 30, à 208 h. 30 à 209 h. 30, à 209 h. 30 à 210 h. 30, à 210 h. 30 à 211 h. 30, à 211 h. 30 à 212 h. 30, à 212 h. 30 à 213 h. 30, à 213 h. 30 à 214 h. 30, à 214 h. 30 à 215 h. 30, à 215 h. 30 à 216 h. 30, à 216 h. 30 à 217 h. 30, à 217 h. 30 à 218 h. 30, à 218 h. 30 à 219 h. 30, à 219 h. 30 à 220 h. 30, à 220 h. 30 à 221 h. 30, à 221 h. 30 à 222 h. 30, à 222 h. 30 à 223 h. 30, à 223 h. 30 à 224 h. 30, à 224 h. 30 à 225 h. 30, à 225 h. 30 à 226 h. 30, à 226 h. 30 à 227 h. 30, à 227 h. 30 à 228 h. 30, à 228 h. 30 à 229 h. 30, à 229 h. 30 à 230 h. 30, à 230 h. 30 à 231 h. 30, à 231 h. 30 à 232 h. 30, à 232 h. 30 à 233 h. 30, à 233 h. 30 à 234 h. 30, à 234 h. 30 à 235 h. 30, à 235 h. 30 à 236 h. 30, à 236 h. 30 à 237 h. 30, à 237 h. 30 à 238 h. 30, à 238 h. 30 à 239 h. 30, à 239 h. 30 à 240 h. 30, à 240 h. 30 à 241 h. 30, à 241 h. 30 à 242 h. 30, à 242 h. 30 à 243 h. 30, à 243 h. 30 à 244 h. 30, à 244 h. 30 à 245 h. 30, à 245 h. 30 à 246 h. 30, à 246 h. 30 à 247 h. 30, à 247 h. 30 à 248 h. 30, à 248 h. 30 à 249 h. 30, à 249 h. 30 à 250 h. 30, à 250 h. 30 à 251 h. 30, à 251 h. 30 à 252 h. 30, à 252 h. 30 à 253 h. 30, à 253 h. 30 à 254 h. 30, à 254 h. 30 à 255 h. 30, à 255 h. 30 à 256 h. 30, à 256 h. 30 à 257 h. 30, à 257 h. 30 à 258 h. 30, à 258 h. 30 à 259 h. 30, à 259 h. 30 à 260 h. 30, à 260 h. 30 à 261 h. 30, à 261 h. 30 à 262 h. 30, à 262 h. 30 à 263 h. 30, à 263 h. 30 à 264 h. 30, à 264 h. 30 à 265 h. 30, à 265 h. 30 à 266 h. 30, à 266 h. 30 à 267 h. 30, à 267 h. 30 à 268 h. 30, à 268 h. 30 à 269 h. 30, à 269 h. 30 à 270 h. 30, à 270 h. 30 à 271 h. 30, à 271 h. 30 à 272 h. 30, à 272 h. 30 à 273 h. 30, à 273 h. 30 à 274 h. 30, à 274 h. 30 à 275 h. 30, à 275 h. 30 à 276 h. 30, à 276 h. 30 à 277 h. 30, à 277 h. 30 à 278 h. 30, à 278 h. 30 à 279 h. 30, à 279 h. 30 à 280 h. 30, à 280 h. 30 à 281 h. 30, à 281 h. 30 à 282 h. 30, à 282 h. 30 à 283 h. 30, à 283 h. 30 à 284 h. 30, à 284 h. 30 à 285 h. 30, à 285 h. 30 à 286 h. 30, à 286 h. 30 à 287 h. 30, à 287 h. 30 à 288 h. 30, à 288 h. 30 à 289 h. 30, à 289 h. 30 à 290 h. 30, à 290 h. 30 à 291 h. 30, à 291 h. 30 à 292 h. 30, à 292 h. 30 à 293 h. 30, à 293 h. 30 à 294 h. 30, à 294 h. 30 à 295 h. 30, à 295 h. 30 à 296 h. 30, à 296 h. 30 à 297 h. 30, à 297 h. 30 à 298 h. 30, à 298 h. 30 à 299 h. 30, à 299 h. 30 à 300 h. 30, à 300 h. 30 à 301 h. 30, à 301 h. 30 à 302 h. 30, à 302 h. 30 à 303 h. 30, à 303 h. 30 à 304 h. 30, à 304 h. 30 à 305 h. 30, à 305 h. 30 à 306 h. 30, à 306 h. 30 à 307 h. 30, à 307 h. 30 à 308 h. 30, à 308 h. 30 à 309 h. 30, à 309 h. 30 à 310 h. 30, à 310 h. 30 à 311 h. 30, à 311 h. 30 à 312 h. 30, à 312 h. 30 à 313 h. 30, à 313 h. 30 à 314 h. 30, à 314 h. 30 à 315 h. 30, à 315 h. 30 à 316 h. 30, à 316 h. 30 à 317 h. 30, à 317 h. 30 à 318 h. 30, à 318 h. 30 à 319 h. 30, à 319 h. 30 à 320 h. 30, à 320 h. 30 à 321 h. 30, à 321 h. 30 à 322 h. 30, à 322 h. 30 à 323 h. 30, à 323 h. 30 à 324 h. 30, à 324 h. 30 à 325 h. 30, à 325 h. 30 à 326 h. 30, à 326 h. 30 à 327 h. 30, à 327 h. 30 à 328 h. 30, à 328 h. 30 à 329 h. 30, à 329 h. 30 à 330 h. 30, à 330 h. 30 à 331 h. 30, à 331 h. 30 à 332 h. 30, à 332 h. 30 à 333 h. 30, à 333 h. 30 à 334 h. 30, à 334 h. 30 à 335 h. 30, à 335 h. 30 à 336 h. 30, à 336 h. 30 à 337 h. 30, à 337 h. 30 à 338 h. 30, à 338 h. 30 à 339 h. 30, à 339 h. 30 à 340 h. 30, à 340 h. 30 à 341 h. 30, à 341 h. 30 à 342 h. 30, à 342 h. 30 à 343 h. 30, à 343 h. 30 à 344 h. 30, à 344 h. 30 à 345 h. 30, à 345 h. 30 à 346 h. 30, à 346 h. 30 à 347 h. 30, à 347 h. 30 à 348 h. 30, à 348 h. 30 à 349 h. 30, à 349 h. 30 à 350 h. 30, à 350 h. 30 à 351 h. 30, à 351 h. 30 à 352 h. 30, à 352 h. 30 à 353 h. 30, à 353 h. 30 à 354 h. 30, à 354 h. 30 à 355 h. 30, à 355 h. 30 à 356 h. 30, à 356 h. 30 à 357 h. 30, à 357 h. 30 à 358 h. 30, à 358 h. 30 à 359 h. 30, à 359 h. 30 à 360 h. 30, à 360 h. 30 à 361 h. 30, à 361 h. 30 à 362 h. 30, à 362 h. 30 à 363 h. 30, à 363 h. 30 à 364 h. 30, à 364 h. 30 à 365 h. 30, à 365 h. 30 à 366 h. 30, à 366 h. 30 à 367 h. 30, à 367 h. 30 à 368 h. 30, à 368 h. 30 à 369 h. 30, à 369 h. 30 à 370 h. 30, à 370 h. 30 à 371 h. 30, à 371 h. 30 à 372 h. 30, à 372 h. 30 à 373 h. 30, à 373 h. 30 à 374 h. 30, à 374 h. 30 à 375 h. 30, à 375 h. 30 à 376 h. 30, à 376 h. 30 à 377 h. 30, à 377 h. 30 à 378 h. 30, à 378 h. 30 à 379 h. 30, à 379 h. 30 à 380 h. 30, à 380 h. 30 à 381 h. 30, à 381 h. 30 à 382 h. 30, à 382 h. 30 à 383 h. 30, à 383 h. 30 à 384 h. 30, à 384 h. 30 à 385 h. 30, à 385 h. 30 à 386 h. 30, à 386 h. 30 à 387 h. 30, à 387 h. 30 à 388 h. 30, à 388 h. 30 à 389 h. 30, à 389 h. 30 à 390 h. 30, à 390 h. 30 à 391 h. 30, à 391 h. 30 à 392 h. 30, à 392 h. 30 à 393 h. 30, à 393 h. 30 à 394 h. 30, à 394 h. 30 à 395 h. 30, à 395 h. 30 à 396 h. 30, à 396 h. 30 à 397 h. 30, à 397 h. 30 à 398 h. 30, à 398 h. 30 à 399 h. 30, à 399 h. 30 à 400 h. 30, à 400 h. 30 à 401 h. 30, à 401 h. 30 à 402 h. 30, à 402 h. 30 à 403 h. 30, à 403 h. 30 à 404 h. 30, à 404 h. 30 à 405 h. 30, à 405 h. 30 à 406 h. 30, à 406 h. 30 à 407 h. 30, à 407 h. 30 à 408 h. 30, à 408 h. 30 à 409 h. 30, à 409 h. 30 à 410 h. 30, à 410 h. 30 à 411 h. 30, à 411 h. 30 à 412 h. 30, à 412 h. 30 à 413 h. 30, à 413 h. 30 à 414 h. 30, à 414 h. 30 à 415 h. 30, à 415 h. 30 à 416 h. 30, à 416 h. 30 à 417 h. 30, à 417 h. 30 à 418 h. 30, à 418 h. 30 à 419 h. 30, à 419 h. 30 à 420 h. 30, à 420 h. 30 à 421 h. 30, à 421 h. 30 à 422 h. 30, à 422 h. 30 à 423 h. 30, à 423 h. 30 à 424 h. 30, à 424 h. 30 à 425 h. 30, à 425 h. 30 à 426 h. 30, à 426 h. 30 à 427 h. 30, à 427 h. 30 à 428 h. 30, à 428 h. 30 à 429 h. 30, à 429 h. 30 à 430 h. 30, à 430 h. 30 à 431 h. 30, à 431 h. 30 à 432 h. 30, à 432 h. 30 à 433 h. 30, à 433 h. 30 à 434 h. 30, à 434 h. 30 à 435 h. 30, à 435 h. 30 à 436 h. 30, à 436 h. 30 à 437 h. 30, à 437 h. 30 à 438 h. 30, à 438 h. 30 à 439 h. 30, à 439 h. 30 à 440 h. 30, à 440 h. 30 à 441 h. 30, à 441 h. 30 à 442 h. 30, à 442 h. 30 à 443 h. 30, à 443 h. 30 à 444 h. 30, à 444 h. 30 à 445 h. 30, à 445 h. 30 à 446 h. 30, à 446 h. 30 à 447 h. 30, à 447 h. 30 à 448 h. 30, à 448 h. 30 à 449 h. 30, à 449 h. 30 à 450 h. 30, à 450 h. 30 à 451 h. 30, à 451 h. 30 à 452 h. 30, à 452 h. 30 à 453 h. 30, à 453 h. 30 à 454 h. 30, à 454 h. 30 à 455 h. 30, à 455 h. 30 à 456 h. 30, à 456 h. 30 à 457 h. 30, à 457 h. 30 à 458 h. 30, à 458 h. 30 à 459 h. 30, à 459 h. 30 à 460 h. 30, à 460 h. 30 à 461 h. 30, à 461 h. 30 à 462 h. 30, à 462 h. 30 à 463 h. 30, à 463 h. 30 à 464 h. 30, à 464 h. 30 à 465 h. 30, à 465 h. 30 à 466 h. 30, à 466 h. 30 à 467 h. 30, à 467 h. 30 à 468 h. 30, à 468 h. 30 à 469 h. 30, à 469 h. 30 à 470 h. 30, à 470 h. 30 à 471 h. 30, à 471 h. 30 à 472 h. 30, à 472 h. 30 à 473 h. 30, à 473 h. 30 à 474 h. 30, à 474 h. 30 à 475 h. 30, à 475 h. 30 à 476 h. 30, à 476 h. 30 à 477 h. 30, à 477 h. 30 à 478 h. 30, à 478 h. 30 à 479 h. 30, à 479 h. 30 à 480 h. 30, à 480 h. 30 à 481 h. 30, à 481 h. 30 à 482 h. 30, à 482 h. 30 à 483 h. 30, à 483 h. 30 à 484 h. 30, à 484 h. 30 à 485 h. 30, à 485 h. 30 à 486 h. 30, à 486 h. 30 à 487 h. 30, à 487 h. 30 à 488 h. 30, à 488 h. 30 à 489 h. 30, à 489 h. 30 à 490 h. 30, à 490 h. 30 à 491 h. 30, à 491 h. 30 à 492 h. 30, à 492 h. 30 à 493 h. 30, à